



TROIS COLLÈGUES JETÉS DANS LA TOURMENTE !

SOUTIEN - RESPECT - GARANTIES

CENTRE PÉNITENTIAIRE
AIX-LUYNES

22
JUILLET
2026

Le 22 juillet 2026, trois de nos collègues ont été convoqués au commissariat à la suite d'accusations d'une extrême gravité. Deux d'entre eux ont été placés en garde à vue.

➔ À la suite d'accusations d'une extrême gravité.
VIOL et ACTES de BARBARIES sur une personne détenue.



Le procureur de la République a communiqué sur cette affaire en les mettant **complètement hors de cause.**

Aucun agent ne devrait avoir à confronter seul une telle situation.

REPRENDRE LE TRAVAIL, MAIS À QUEL PRIX ?

Aujourd'hui, le retour au travail peut être particulièrement difficile. Sentiment de stigmatisation, peur d'être à nouveau mis en cause, impression d'être constamment observé : les conséquences ne disparaissent pas avec la fin d'une garde à vue.

Une accusation aussi grave peut bouleverser une carrière, une réputation et une vie familiale.

A CE JOUR LES CONSÉQUENCES SONT TRÈS GRAVES :



UN AGENT AYANT FAIT L'OBJET
D'UNE HOSPITALISATION



AVEC UN SUIVI PSYCHOLOGIQUE
LOURD ACTUELLEMENT EN COURS

Aucun agent ne devrait avoir à affronter seul une telle situation.

NOUS EXIGEONS DES GARANTIES CONCRÈTES !



ÊTRE INFORMÉ clairement de sa situation ;



ÊTRE ACCOMPAGNÉ par son administration ;



ÊTRE PROTÉGÉ dans l'exercice de ses fonctions ;



ÊTRE RESPECTÉ dans ses droits et sa dignité ;



BÉNÉFICIER D'UN EXAMEN COMPLET DES ÉLÉMENTS
MATÉRIELS avant toute décision le concernant.



FO JUSTICE apporte son soutien total et sans réserve aux collègues concernés ainsi qu'à leurs familles.
Nous refusons que les personnels pénitentiaires soient abandonnés face aux conséquences d'accusations aussi graves.

LE RESPECT DES PERSONNELS
N'EST PAS UNE OPTION !

LA PROTECTION DES AGENTS
EST UN DEVOIR !

NOUS VOULONS DES RÉPONSES,
DU RESPECT ET DES GARANTIES
CONCRÈTES !

QUAND UN AGENT EST MIS EN CAUSE, L'ADMINISTRATION DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS !

➤ **FO JUSTICE SERA TOUJOURS AUX CÔTÉS DES PERSONNELS !** ➤



FO JUSTICE EXIGE DES RÉPONSES !

Nous ne contestons pas la nécessité de vérifier les accusations. Nous exigeons que les faits soient examinés avec rigueur et que les droits des personnels soient pleinement respectés.

Nous demandons à l'administration des explications précises sur :

- La gestion administrative de cette affaire ;
- Les conditions de convocation et d'information des agents ;
- La prise en compte de l'ensemble des éléments matériels disponibles ;
- L'accompagnement et la protection apportés aux collègues concernés.



Nous exigeons également des mesures concrètes pour permettre à nos collègues de reprendre leurs fonctions dans un climat professionnel serein, sans stigmatisation durable ni crainte permanente d'une nouvelle mise en cause.

La protection des personnels ne doit pas se limiter aux discours. Elle doit se traduire par des actes !

**NOUS NE LAISSERONS PAS NOS COLLÈGUES
SE FAIRE SACRIFIER !**



**FO JUSTICE
DIT STOP !**